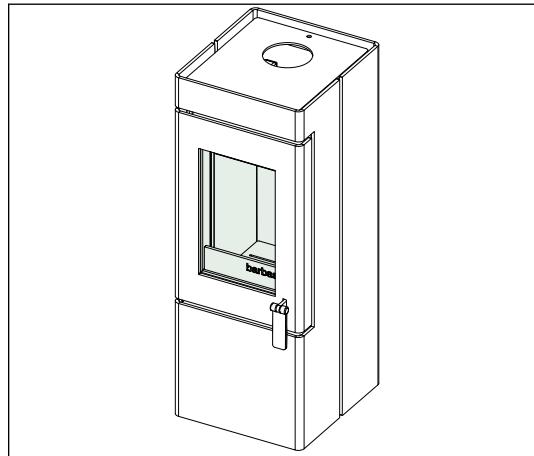


barbas .

Manuel d'installation et de maintenance

BOX 35 35 90



Numéro de série :
Date de production :

© Barbas Bellfires BV

Ce document, en tout ou partie, ne peut être reproduit, enregistré sur un système d'archivage ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie et enregistrement ou autre sans la permission écrite de Barbas Bellfires BV. Ce document pourrait comporter des inexactitudes techniques ou des erreurs typographiques. Barbas Bellfires BV se réserve le droit de réviser le contenu de ce document de temps en temps.

Informations de contact

Barbas Bellfires BV

Hallenstraat 17, 5531 AB Bladel, Pays-Bas

E-mail : info@barbas.com

www.barbas.com

Table des matières

1	Déclaration de performances	5
2	À propos de ce document.....	7
2.1	Mode d'emploi de ce document.....	7
2.2	Avertissements et précautions utilisés dans ce document.....	7
2.3	Documentation connexe.....	7
3	Description.....	8
3.1	Aperçu de l'avant de l'appareil.....	8
3.2	Aperçu du bas de l'appareil.....	9
3.3	Aperçu de l'arrière de l'appareil.....	10
3.4	Utilisation prévue.....	10
4	Sécurité.....	11
4.1	Instructions de sécurité pour l'installation.....	11
4.2	Instructions de sécurité relatives à l'environnement.....	11
5	Dégagement.....	12
5.1	Distances de sécurité BOX 35 35 90	12
6	Exigences d'installation.....	14
6.1	Exigences d'installation de l'appareil.....	14
6.2	Exigences sur le conduit de cheminée.....	14
6.3	Exigences pour le tuyau d'air de combustion externe.....	15
7	Installation du modèle BOX 35 35 90.....	16
7.1	Installer l'appareil	16
7.2	Connexion de l'alimentation en air externe optionnelle.....	17
7.2.1	Connexion à l'arrière.....	17
7.2.2	Connexion sur le fond.....	18
7.3	Connexion du tuyau de gaz de conduit.....	19
7.4	Effectuer le contrôle final de l'appareil.....	19

8	Maintenance.....	20
8.1	Appareil.....	20
8.2	Alimentation en air de combustion.....	20
8.3	Conduit de cheminée.....	20
8.4	Retrait de la grille et du bac à cendre.....	20
8.5	Retrait des déflecteurs.....	21
8.5.1	Retirez le déflecteur supérieur.....	22
8.5.2	Retrait du déflecteur inférieur.....	22
8.6	Installation de la grille et du bac à cendre	23
8.7	Installation des déflecteurs.....	23
8.7.1	Installation du déflecteur inférieur.....	24
8.7.2	Installation du déflecteur supérieur.....	24
9	Données techniques.....	26
9.1	Données techniques.....	26
9.2	Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185.....	28
10	Dimensions	29
10.1	Dimensions BOX 35 35 90	29
11	Conditions de la garantie.....	31

1 Déclaration de performances

barbas bellfires.
Crafted to wonder

Déclaration de conformité UE		
Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes : 2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign) Règlement applicable : (UE) 2015/1185		
Déclaration des Performances No. 2.303.080-0 - CPR-2013/07/01		
Code d'identification unique du produit type: BOX 35 35 90 Usage prévu: Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels Fabrikant: Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas		
Système d'EVCP : 3 Spécification technique harmonisée: EN 16510-2-1:2022 Organisme notifié: No. 1639		
Caractéristiques essentielles		
Résistance mécanique et stabilité	Capacité portante	120 kg
Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles		
Bas (d_a)	Distance minimale par rapport aux combustibles	3 cm
Sol à l'avant (d_r)		40 cm
Plafond (d_c)		30 cm
Arrière (d_a)		20 cm
Côté (d_s)		25 cm
Rayonnement latéral (d_l)		40 cm
Devant (d_d):		100 cm
Hygiène, santé et environnement		
Émissions de monoxyde de carbone (CO)	À la puissance nominale	1949 mg/m³
Émissions d'oxydes d'azote (NO _x)		117 mg/m³
Émissions de composés organiques gazeux (OGC)		132 mg/m³
Émissions de particules (PM)		30 mg/m³
Sécurité d'utilisation et accessibilité		
Données pour l'installation sur une cheminée		
À la puissance nominale	À la puissance à charge partielle	
Température des fumées à la buse d'évacuation	312 °C	259 °C
Tirage minimal	12 Pa	8 Pa
Débit massique des fumées	4.3 g/s	3.7 g/s
Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée	T400 G minimum	
Économie d'énergie et isolation thermique		
Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil		
À la puissance nominale	À la puissance à charge partielle	
Puissance utile émise dans la pièce	3.8 kW	2.8 kW
Rendement	76.9 %	77.6 %
Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux		
Indice efficacité énergétique (IEE)	66.9 %	--
Classe d'efficacité énergétique	102	--
A	A	--
À la puissance nominale		À la puissance à charge partielle
Consommation d'énergie électrique	N/A	N/A
En mode veille		N/A
Utilisation durable des ressources naturelles		
Durabilité environnementale		
NPD		
Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.		
Signé pour et au nom du fabricant par :		
Danny Baijens, directeur		Bladel, Pays-Bas
		27 juin 2025

2

À propos de ce document

Ce document présente les informations nécessaires pour exécuter les tâches suivantes sur la BOX 35 35 90

- Installation
- Maintenance

Ce document se réfère à la BOX 35 35 90 étant « l'appareil ». Ce document est un élément essentiel de votre appareil. Lisez-le attentivement avant de travailler sur l'appareil. Conservez-le en lieu sûr.

Les instructions d'origine du document sont en anglais. Les versions dans d'autres langues du document sont des traductions des instructions d'origine. Il n'est pas toujours possible de fournir une illustration détaillée de chaque élément unique de l'équipement. Les illustrations dans ce document présentent une configuration typique. Les illustrations sont uniquement réservées à un usage d'instruction.

2.1

Mode d'emploi de ce document

1. Familiarisez-vous avec la structure et la teneur du document.
2. Lisez en détail la section relative à la sécurité.
3. Assurez-vous de comprendre toutes les instructions.
4. Appliquez intégralement les procédures et selon la séquence indiquée.

2.2

Avertissements et précautions utilisés dans ce document

Avertissement

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de blessure grave, voire mortelle.

Précaution

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de dégâts pour l'équipement ou les biens.

Note

Une note indique un complément d'informations.

Symbol	Description
	Signe visuel de danger
	Signe visuel d'avis

2.3

Documentation connexe

- Manuel d'installation et de maintenance
- Manuel utilisateur

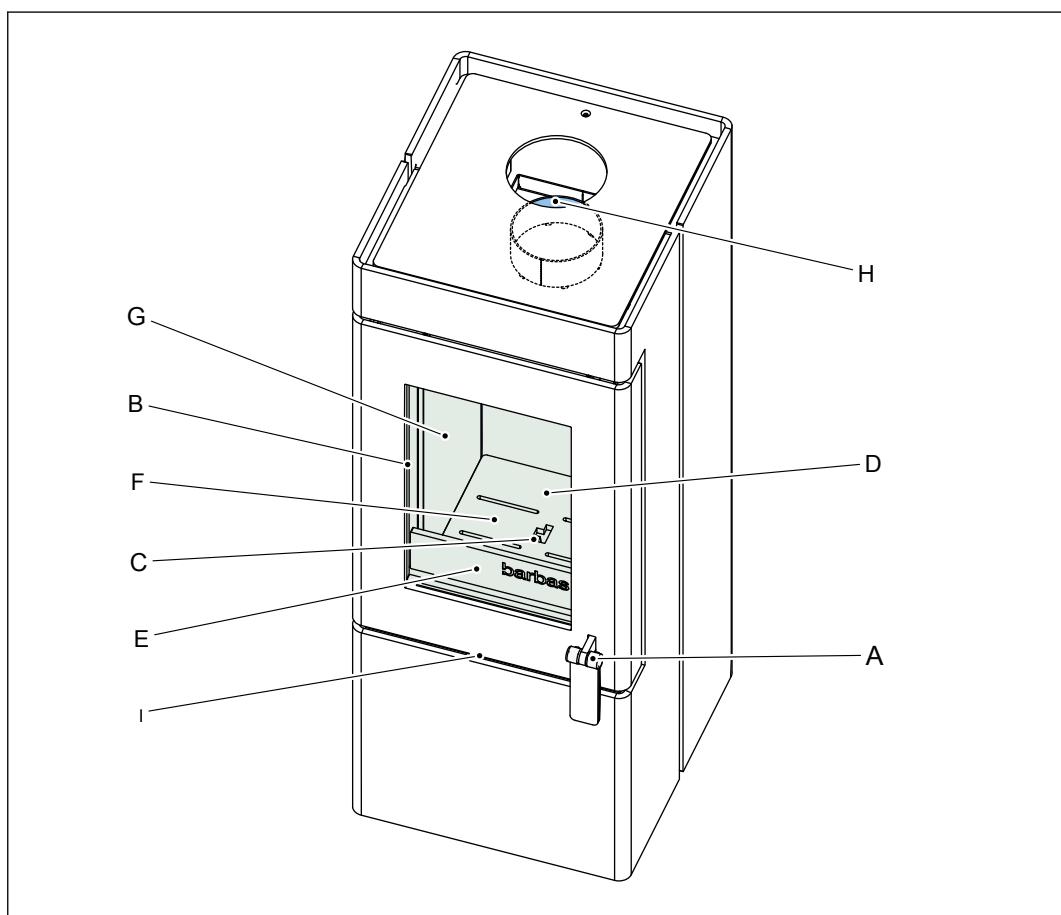
3 Description



Note :

L'appareil est de type étanche uniquement si l'air de combustion provient de l'extérieur du bâtiment via un tuyau connecté à l'entrée d'air de combustion de l'appareil. Dans tous les autres cas, l'appareil n'est pas de type étanche et les données d'étanchéité de fuite indiquées en section [9.1](#) ne sont pas valides.

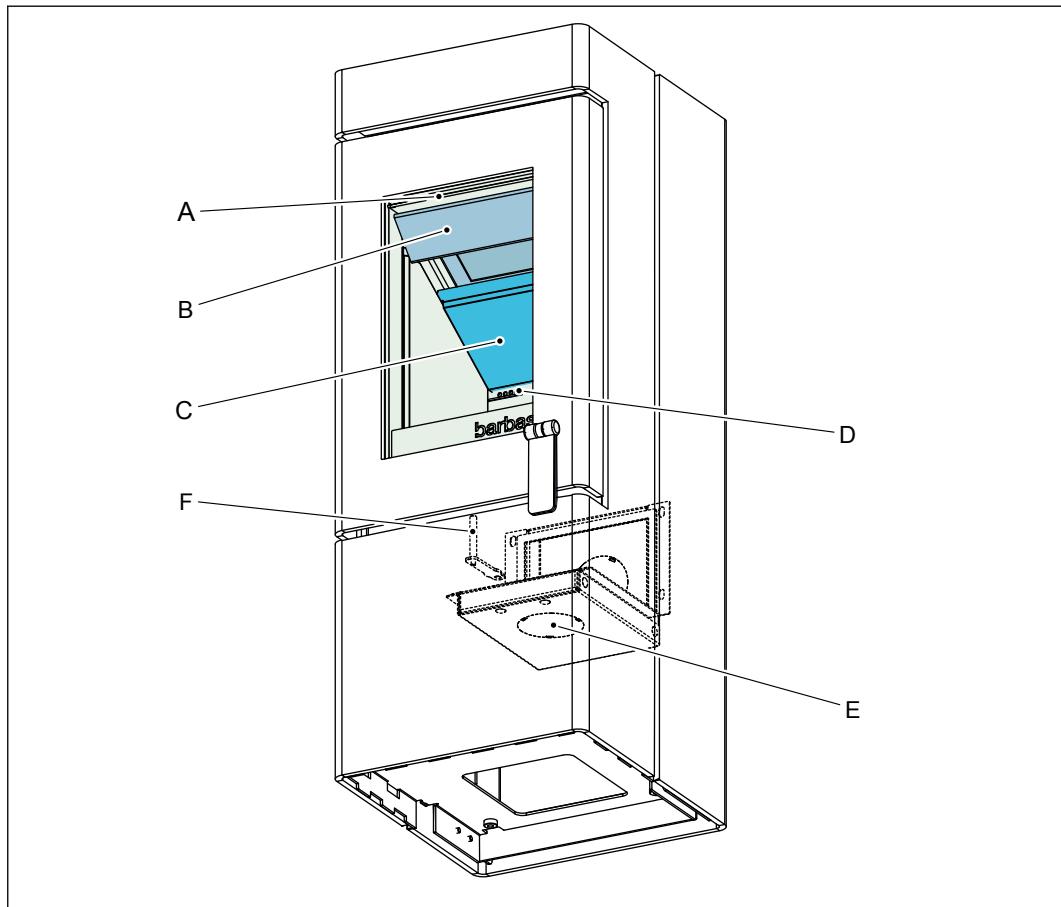
3.1 Aperçu de l'avant de l'appareil



A	Poignée de porte	F	Cendrier (sous la grille)
B	Vitre	G	Panneaux de la chambre de combustion
C	Entrée d'air primaire	H	Connexion de conduit
D	Grille	I	Base en acier
E	Protection de bûches	J	Levier de commande (invisible sur la figure)

3.2

Aperçu du bas de l'appareil

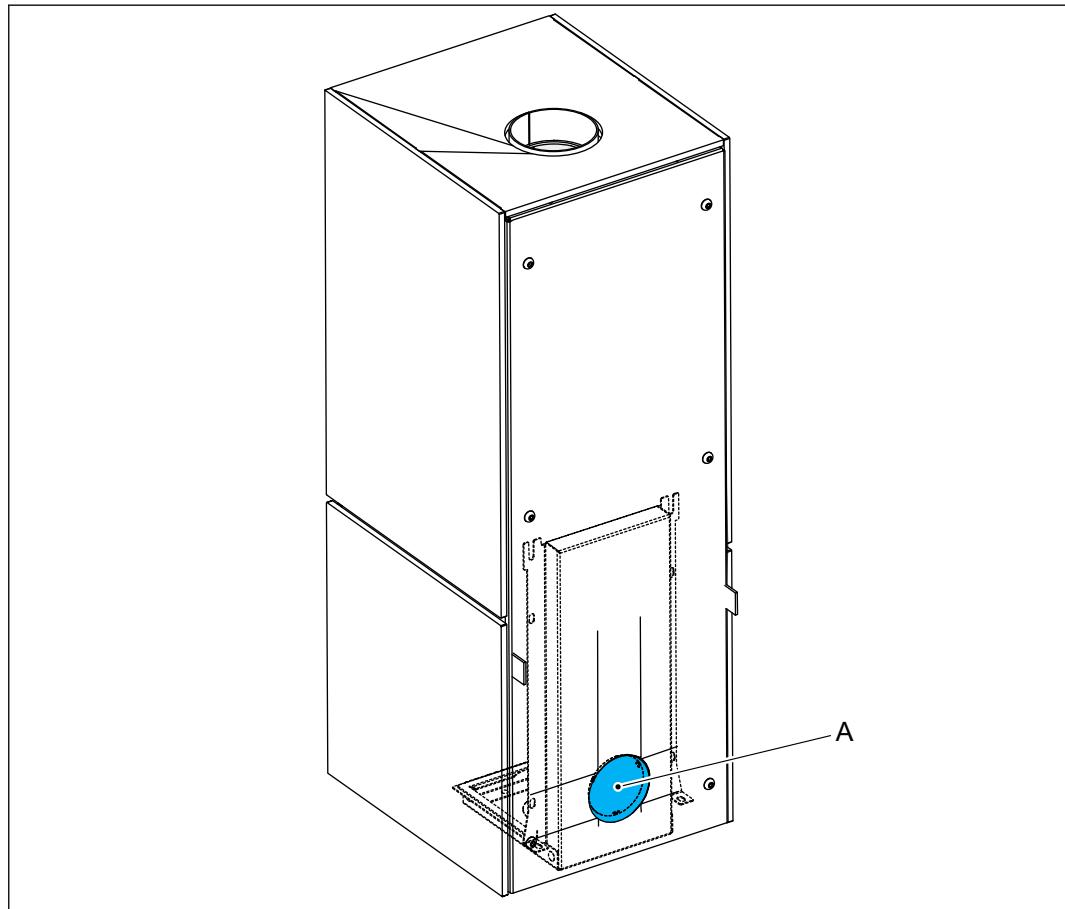


A Entrée de lavage d'air
B Déflecteur supérieur
C Déflecteur inférieur

D Entrée d'air secondaire
E Connexion d'alimentation en air de combustion externe
F Levier de commande

3.3

Aperçu de l'arrière de l'appareil



A Connexion d'alimentation en air de combustion externe

3.4

Utilisation prévue

L'appareil est destiné à un usage intérieur pour chauffer la pièce où il est installé. Ne l'utilisez pas à d'autres fins.

Il est interdit d'utiliser l'appareil comme un appareil de chauffage principal.

L'appareil est destiné à un usage avec des bûches ou des briquettes de bois comme combustible. N'utilisez aucun autre combustible ou déchet.

L'appareil est destiné à un usage avec la porte fermée.

L'appareil peut uniquement être utilisé à un endroit respectant ses exigences d'installation.

L'appareil est destiné à un usage intermittent et n'est pas prévu pour un usage continu.

Il est interdit de connecter l'appareil sur un canal de gaz de conduit partagé.

L'appareil est destiné au chauffage direct de la pièce. Il est interdit de connecter l'appareil à une installation de chauffage central.

4 Sécurité

4.1 Instructions de sécurité pour l'installation

Avertissement :



- L'installation doit être effectuée par un installateur qualifié.
- Installez l'appareil selon les instructions d'installation suivantes et la réglementation nationale et locale applicable.
- Assurez-vous que la zone autour de la cheminée ne présente jamais de matériaux inflammables. La distance minimum de sécurité est de 180 cm.
- Le cas échéant, contactez les autorités pour déterminer s'il est autorisé de connecter l'appareil à un conduit également raccordé à un autre appareil.
- N'installez pas l'appareil directement contre une paroi ininflammable ou inflammable. Voir la section [5.1](#) pour les dégagements minimum entre l'appareil et le mur.
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone. Le détecteur de monoxyde de carbone devrait être alimenté par des piles pensées pour fonctionner durant la vie utile du détecteur de monoxyde de carbone après quoi il devrait être remplacé. Un détecteur de monoxyde de carbone sur secteur peut aussi être employé. Cependant, il devrait recevoir un dispositif d'avertissement de défaillance de capteur.

Précaution :



- Installez l'appareil sur un sol présentant une capacité de charge adéquate. Voir la section [9](#) pour le poids de l'appareil.
- Assurez-vous que le conduit de cheminée ne présente aucun craquement et se trouve en bon état de marche général.
- Installez une coiffe adaptée sur la sortie du conduit de cheminée afin d'éviter que les oiseaux ne puissent y nicher.
- Les pièces dans l'appareil peuvent bouger durant le transport. Assurez-vous que ces pièces sont correctement positionnées.
- N'utilisez pas de ruban opaque sur l'appareil. Le ruban opaque peut endommager la finition de l'appareil.
- Assurez-vous que le conduit de cheminée bénéficie au minimum d'une classe de température T400 pour la résistance à la combustion de la suie.
- N'installez pas l'appareil dans une pièce dont le système de ventilation engendre des pressions inférieures à -15 Pa.

4.2 Instructions de sécurité relatives à l'environnement

- Mettez les matériaux d'emballage au rebut dans le respect de l'environnement.
- Mettez les piles au rebut comme des déchets chimiques.
- Mettez la vitrocéramique thermorésistante au rebut comme un déchet ménager. Ne mettez pas la vitrocéramique thermorésistante au rebut dans le conteneur de recyclage du verre.
- Mettez au rebut un appareil devenu obsolète selon les instructions des autorités ou de l'installateur.
- Respectez la réglementation locale.

5 Dégagement

Avertissement :



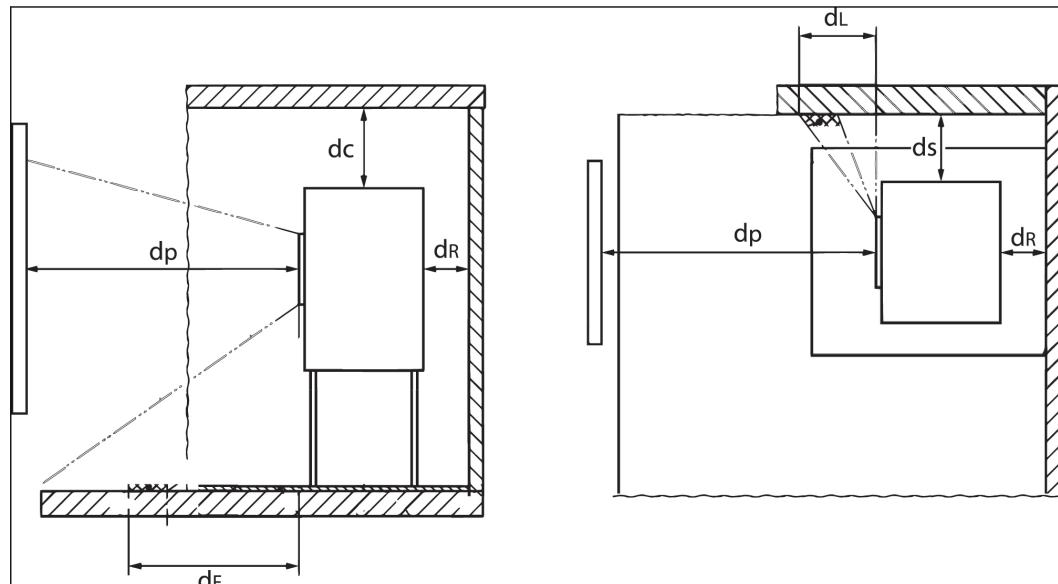
- Respectez les instructions de cette section. Le non-respect de ces instructions peut créer un risque d'incendie.
- Ne placez pas l'appareil directement contre une paroi inflammable ou ininflammable.



Précaution : Assurez-vous que les matériaux inflammables proches de l'appareil ne peuvent pas atteindre une température supérieure à 85 °C

5.1

Distances de sécurité BOX 35 35 90



BOX 35 35 90			
Étiquette	Distance minimum avec les matériaux inflammables en cm	Remarque	Distance minimum avec les matériaux ininflammables en cm
d _C	30		10
d _P	100		50
d _F	20		-
d _B	Voir remarque.	Installez une plaque de sol ininflammable d'une épaisseur minimum de 1 cm (sol en pierre) si l'appareil est placé sur un sol inflammable. La largeur de la plaque de sol doit être au minimum de 15 cm de chaque côté de l'appareil. La profondeur de la plaque de sol devant l'appareil (d _F) est au minimum de 20 cm. Si l'appareil est placé sur une plateforme inflammable, assurez-vous que la profondeur de la plaque ininflammable est identique à celle de la plateforme devant l'appareil.	-
d _L	40		-
d _S	25		5
d _R	20		5

6 Exigences d'installation

6.1 Exigences d'installation de l'appareil

- Assurez-vous que le lieu respecte les exigences de sécurité. Voir la section [4.1](#).
- Assurez-vous que le sol est en béton ou constitué d'une chappe en matériau non-combustible.
- Assurez-vous que le sol peut soutenir le poids de l'appareil. Voir la section [9.1](#) pour le poids de l'appareil.
- Assurez-vous que les températures au sol sous et devant l'appareil ne dépassent pas 85 °C durant l'usage de l'appareil. Voir la section [5.1](#).
- Le sol non-combustible doit présenter une largeur s'étendant au moins 150 mm de chaque côté de l'appareil et une profondeur minimum devant l'appareil conforme aux exigences de la section [5.1](#).
- Assurez-vous que la pièce d'installation de l'appareil est correctement ventilée.
- Assurez-vous que l'air de combustion peut circuler dans l'appareil sans obstruction.
- Le cas échéant, installez un tuyau d'air de combustion externe.

6.2 Exigences sur le conduit de cheminée

- Assurez-vous que la conception et l'installation du conduit de cheminée respectent les normes EN 15287-2:2008 et EN 13384-1:2015+A1:2019 et que le bon fonctionnement du conduit de cheminée est démontré selon la norme EN 13384-2:2015+A1:2019 pour la situation sur site.
- En cas d'usage d'un conduit de cheminée (maçonnerie) existant, assurez-vous qu'il est en bon état de marche et adapté à l'appareil. Demandez conseil à votre revendeur ou ramoneur.
- Assurez-vous que le système de conduits respecte la réglementation nationale et locale applicable.
- Assurez-vous que le poids du conduit de cheminée n'est pas supporté par l'appareil.
- Connectez l'appareil à un conduit de cheminée également connecté avec d'autres appareils uniquement si la législation locale vous y autorise et si le conduit de cheminée accepte la connexion de multiples appareils. Demandez l'avis de votre installateur.
- Le système de conduits doit bénéficier d'une désignation de classe de température T400 minimum.
- Le diamètre intérieur du conduit de cheminée doit être d'au moins mm sur la longueur totale.
- Utilisez un tuyau de conduit de cheminée en acier d'une épaisseur de paroi minimum de 2 mm entre l'appareil et le conduit de cheminée existant.
- N'utilisez pas plus de 2 coude à 45°.
- N'utilisez pas des tuyaux de canalisation horizontaux.
- La sortie du conduit de cheminée doit être au minimum à 6 mètres au-dessus du sommet de l'appareil.
- La sortie du conduit de cheminée doit être au minimum à 40 cm au-dessus du sommet d'un toit en pente.
- La sortie du conduit de cheminée doit être au minimum à 1 mètre au-dessus d'un toit plat.
- La sortie du conduit de cheminée doit être débarrassée de tout objet (construction, arbres, etc.) dans un rayon horizontal d'au moins 5 mètres.

- Assurez-vous de retirer le clapet de conduit de cheminée, le cas échéant, dans le conduit de cheminée existant.
- Assurez-vous que votre police d'assurance incendie couvre tout dommage occasionné par un feu de conduit de cheminée.

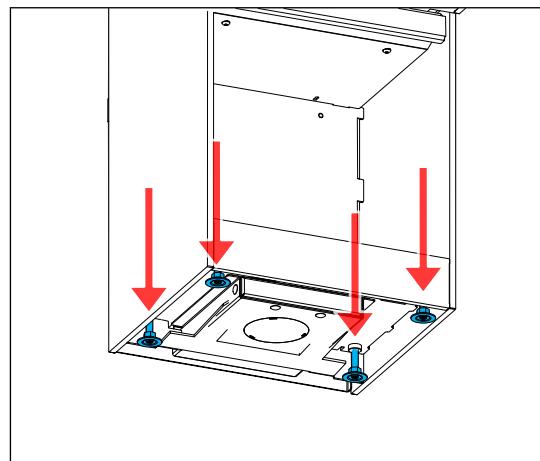
6.3

Exigences pour le tuyau d'air de combustion externe

- Assurez-vous que le tuyau d'air de combustion externe respecte la réglementation nationale et locale applicable.
- Le diamètre intérieur du tuyau d'air de combustion doit être d'au moins 80 mm sur la longueur totale.
- Utilisez un tuyau en aluminium ou en acier inox flexible.
- La longueur maximum du tuyau d'air de combustion externe est de 5 mètres.
- N'utilisez pas plus de 1 coude à 90°.
- Assurez-vous de couvrir l'entrée du tuyau d'entrée d'air de combustion externe avec une grille adaptée.
- Nous recommandons vivement l'installation d'un clapet dans la vanne d'air de combustion externe pour éviter tout débris ou chute de feuilles dans la conduite et la formation de condensation de vapeur d'eau dans l'appareil.

7**Installation du modèle BOX 35 35 90****7.1****Installer l'appareil**

1. Placez l'appareil sur la position indiquée.
2. Respectez les distances de sécurité. Voir la section [5.1](#).
3. Si nécessaire, placez une plaque ininflammable sous l'appareil. Voir la section [5.1](#).
4. Assurez-vous que la connexion de canalisation de l'appareil est bien alignée avec le tuyau de canalisation du plafond.
5. Assurez-vous que l'appareil est installé à l'horizontale. Si nécessaire, ajustez les pieds réglables avec une clé à fourche de 13 mm. Utilisez un niveau à bulle.



6. Allez à la section [7.2](#) pour des instructions d'installation du tuyau d'alimentation en air de combustion.

7.2

Connexion de l'alimentation en air externe optionnelle

- L'appareil offre la possibilité de connecter un tuyau d'alimentation pour l'air de combustion externe. Durant le fonctionnement, l'appareil obtient l'air de combustion de ce conduit d'air.
- Nous recommandons vivement l'installation d'un clapet dans le tuyau d'alimentation en air de combustion externe pour éviter tout débris dans le tuyau et la formation de condensation de vapeur d'eau dans l'appareil au repos.

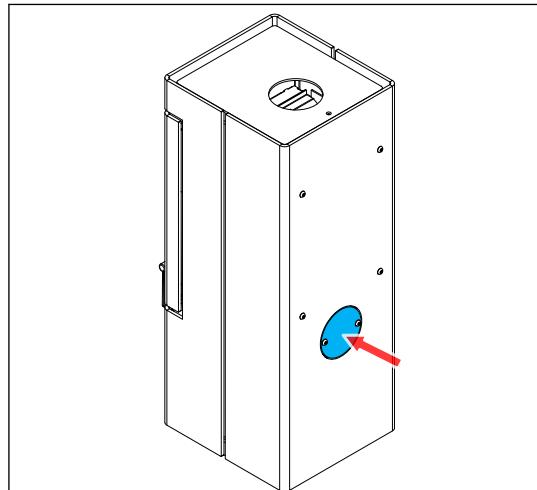
Connexion sur l'arrière de l'appareil - voir la section [7.2.1](#).

Connexion sur le fond de l'appareil - voir la section [7.2.2](#).

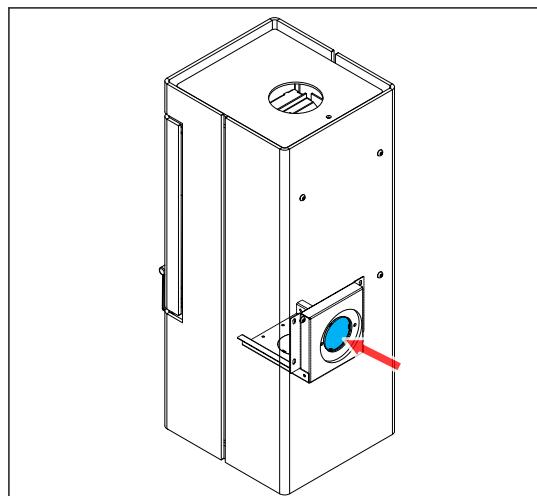
7.2.1

Connexion à l'arrière

1. Retirez les 2 vis maintenant la plaque ronde à l'arrière de l'appareil. Une plaque prédécoupée ronde devient visible.

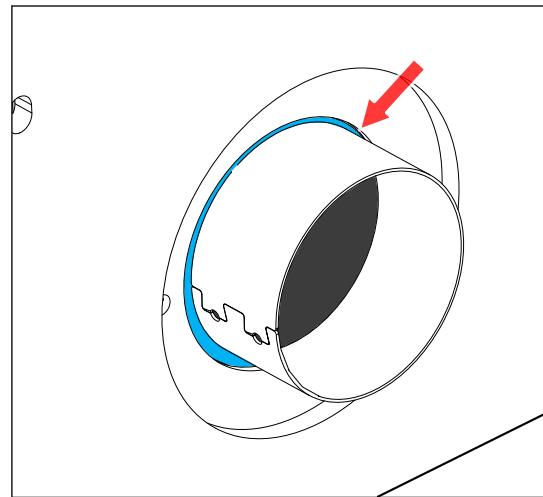


2. Retirez la plaque prédécoupée ronde avec un marteau.



3. Placez l'anneau de connexion dans l'ouverture d'entrée d'air externe ouverte.
4. Dépliez les 3 lèvres de l'anneau de connexion afin de le fixer sur l'ouverture d'entrée.

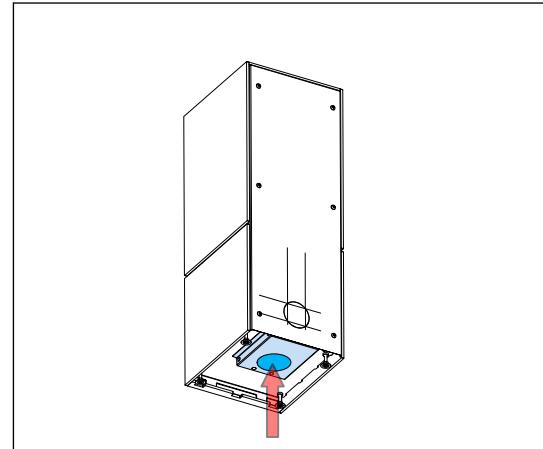
5. Appliquez un composé d'étanchéisation (ex. mastic au silicone ou similaire) entre l'ouverture d'entrée et l'anneau de connexion.



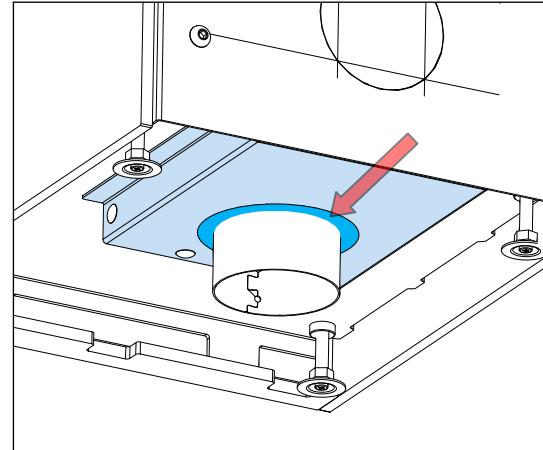
6. Identifiez l'emplacement dans la paroi extérieure pour l'entrée d'alimentation en air de combustion externe.
7. Percez un orifice dans la paroi extérieure d'au moins 80 de diamètre.
8. Placez un tuyau en acier rigide ou un flexible en aluminium dans l'orifice.
9. Installez une grille dans l'orifice de la paroi extérieure et fixez le tuyau dessus.
10. Fixez l'autre bout du tuyau sur l'anneau de connexion. Utilisez des vis ou un collier de flexible.

7.2.2 Connexion sur le fond

1. Retirez la plaque pré découpée ronde au fond de l'appareil avec un marteau.



2. Appliquez un composé d'étanchéisation (ex. mastic au silicone ou similaire) entre l'ouverture d'entrée et l'anneau de connexion.



3. Dépliez les 3 lèvres de l'anneau de connexion afin de le fixer sur l'ouverture d'entrée.
4. Identifiez l'emplacement dans le sol pour l'entrée d'alimentation en air de combustion externe.
5. Percez un orifice dans le sol d'au moins 80 de diamètre.
6. Placez un flexible en aluminium dans l'orifice.
7. Fixez l'autre bout du flexible en aluminium sur l'anneau de connexion. Utilisez des vis ou un collier de flexible.

7.3 Connexion du tuyau de gaz de conduit



Précaution : Durant le fonctionnement de l'appareil, le côté extérieur du système de conduits devient chaud. Voir la section [4.1](#) pour les distances minimum avec les matériaux inflammables.



Note : Si l'appareil est installé sur un conduit en maçonnerie sans gaine de grand diamètre, pensez à employer un système de garniture de conduit pour améliorer les performances de l'appareil.

1. Connectez le conduit à la connexion de gaz de conduit sur l'appareil. Si nécessaire, utilisez un adaptateur de conduit en acier.
2. Si le conduit est connecté à un conduit de cheminée (maçonnerie) existant, assurez-vous que le dégagement entre le conduit et le conduit de cheminée existant est hermétique avec de la laine céramique ou un autre composant adapté (demandez conseil à votre revendeur de système de conduits).
3. Assurez-vous que toutes les connexions mécaniques du système de conduits sont correctement employées.
4. Assurez-vous de l'étanchéité au gaz de l'ensemble du système de conduits.

7.4 Effectuer le contrôle final de l'appareil

1. Assurez-vous que la porte s'ouvre et se ferme facilement.
2. Assurez-vous que le levier de commande bouge librement à droite et à gauche sans bruit intempestif.
3. Assurez-vous que les plaques situées sur les parois latérales et arrière de la chambre de combustion et les déflecteurs sont correctement positionnés.

Contactez votre revendeur si le contrôle final expose un défaut.

8 Maintenance

Avertissement :



Assurez-vous que l'appareil a refroidi complètement avant d'exécuter les procédures de cette section.

Effectuez toutes les procédures de cette section si nécessaire.

8.1 Appareil

1. Retirez les cendres du sol de la chambre de combustion.
2. Examinez les joints de porte. Remplacez les joints endommagés.
3. Retirez la grille et videz le cendrier.
4. Examinez l'état du déflecteur. Remplacez en cas de dommage.
5. Nettoyez chaque côté de la vitre avec un vaporisateur pour verre ou un détergent de cuisinière céramique.
6. Nettoyez l'intérieur de l'appareil avec une brosse douce.
7. Nettoyez les pièces métalliques à l'extérieur de l'appareil avec un chiffon non-pelucheux. Utilisez une bombe aérosol de laque thermorésistante Barbas pour réparer tout dommage du laquage.

8.2 Alimentation en air de combustion

1. Assurez-vous que l'entrée du tuyau de l'alimentation en air de combustion externe n'est pas obstruée par des feuilles ou autres débris.
2. Nettoyez l'entrée du tuyau de l'alimentation en air de combustion externe.

8.3 Conduit de cheminée



Note :

Nous recommandons de contacter une société agréée de ramonage de conduit de cheminée pour l'inspection et le nettoyage du conduit de cheminée.

1. Retirez le déflecteur inférieur et le déflecteur supérieur avant le ramonage du conduit de cheminée. Voir la section [8.5](#) pour la procédure de retrait des déflecteurs.
2. Nettoyage et inspection du conduit de cheminée
3. Assurez-vous de l'absence d'obstruction dans le conduit de cheminée, ainsi des nids d'oiseaux.
4. Recherchez les fissures, pièces desserrées et fuites de gaz de conduit. Nous recommandons l'usage d'une caméra d'inspection.
5. Installez le déflecteur inférieur et le déflecteur supérieur. Voir la section [8.7](#) pour la procédure d'installation des déflecteurs.

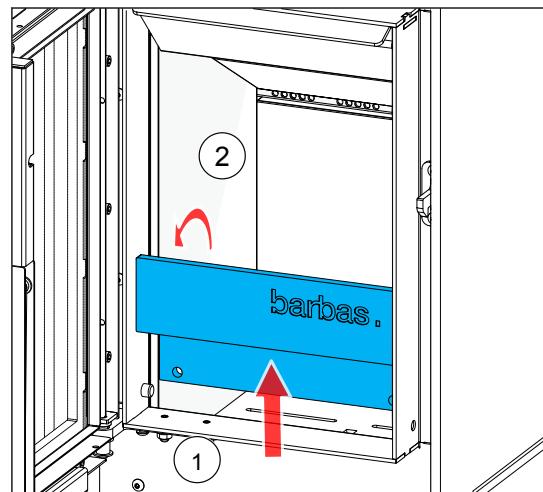
8.4 Retrait de la grille et du bac à cendre



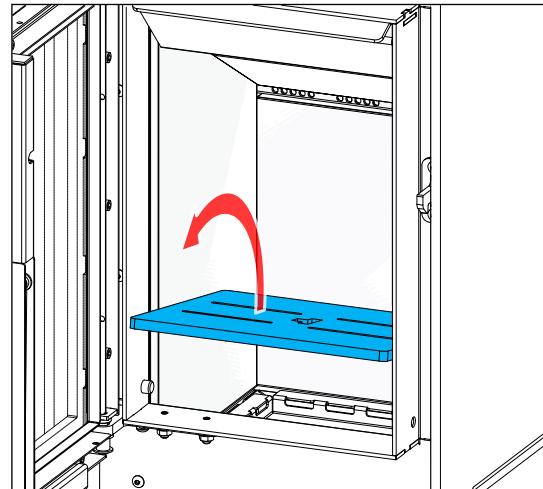
Note :

Assurez-vous de retirer toutes les cendres et le bois non-consommé de la chambre de combustion avant de débuter cette procédure.

1. Levez la protection de bûches avant (1) et levez le côté gauche.
2. Retrait de la protection de bûches avant (2)



3. Retirez la grille.



4. Retirez le bac à cendre et videz-le.

8.5

Retrait des déflecteurs



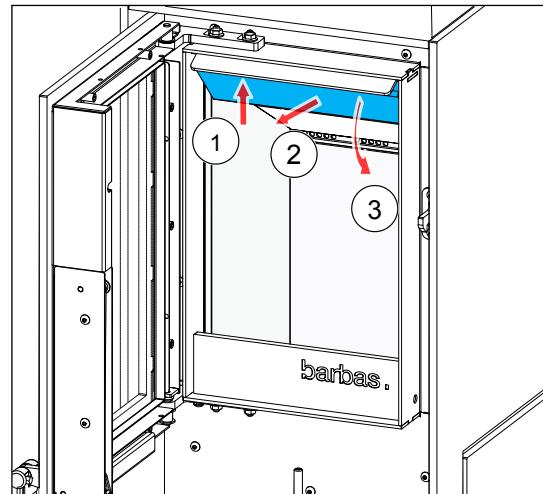
Note :

Assurez-vous de retirer toutes les cendres et le bois non-consommé de la chambre de combustion avant de débuter cette procédure.

1. Retirez le déflecteur supérieur. Voir la section [8.5.1](#).
2. Retirez le déflecteur inférieur. Voir la section [8.5.2](#).

8.5.1 Retirez le déflecteur supérieur.

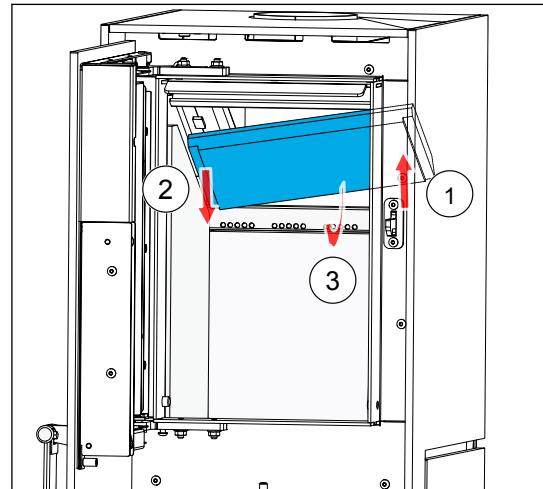
1. Ouvrez la porte.
2. Poussez vers le haut l'avant du déflecteur supérieur (1) et tirez-le en avant (2) puis abaissez-le en position verticale (3).



8.5.2 Retrait du déflecteur inférieur

Effectuez cette procédure uniquement après avoir terminé la procédure en section [8.5.1](#).

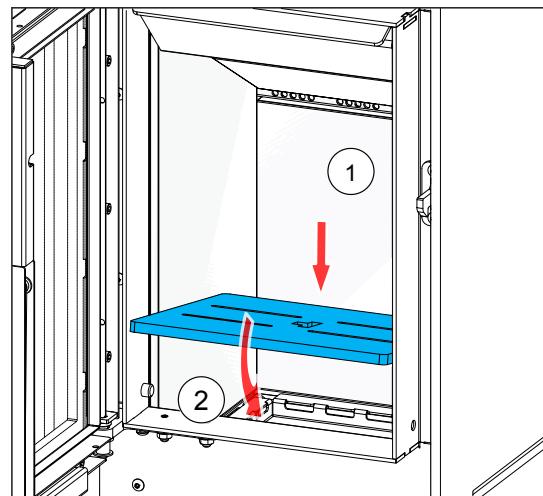
1. Levez le côté droit du déflecteur inférieur sur une faible distance (1).
2. Abaissez le côté gauche du déflecteur inférieur sur une faible distance (2) et retirez le déflecteur hors de l'appareil (3).



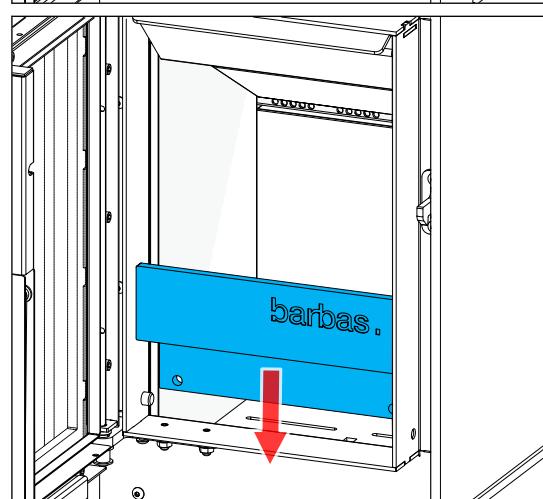
8.6

Installation de la grille et du bac à cendre

1. Placez le bac à cendre dans l'appareil.
2. Placez la grille sur le bac à cendre.



3. Placez la protection de bûches avant dans l'appareil.



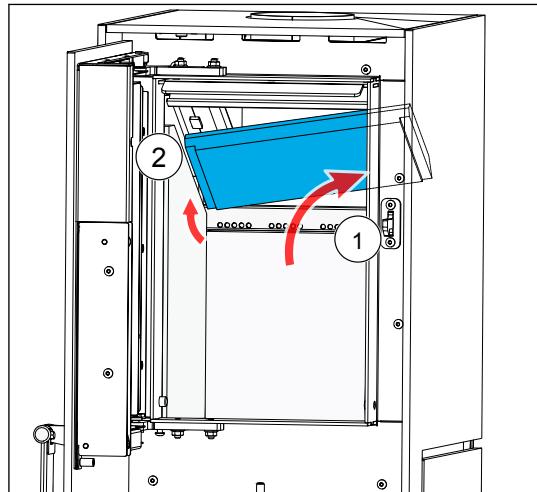
8.7

Installation des déflecteurs

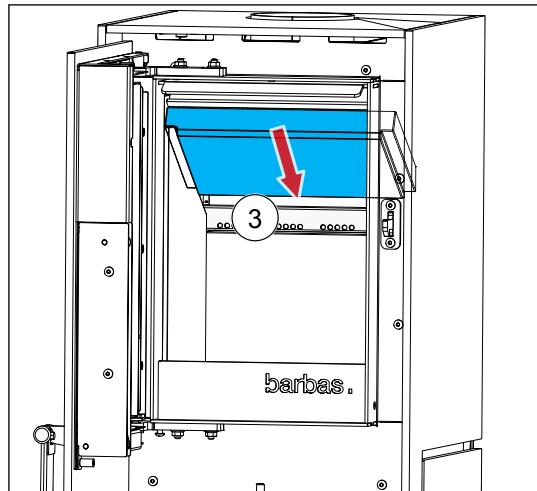
1. Installez le déflecteur inférieur. Voir la section [8.7.1](#).
2. Installez le déflecteur supérieur. Voir la section [8.7.2](#).

8.7.1**Installation du déflecteur inférieur**

1. Déplacez le déflecteur inférieur vers le haut et incliné dans la chambre de combustion (1) et placez le côté droit du déflecteur au-dessus des panneaux latéraux (2) sur la droite.



2. Déplacez le côté gauche du déflecteur inférieur vers le haut et placez-le sur les panneaux latéraux sur la gauche. S'il ne s'ajuste pas, assurez-vous que les panneaux latéraux reposent fermement contre la paroi latérale de l'appareil.
3. Placez le côté arrière du déflecteur contre la paroi arrière (3).

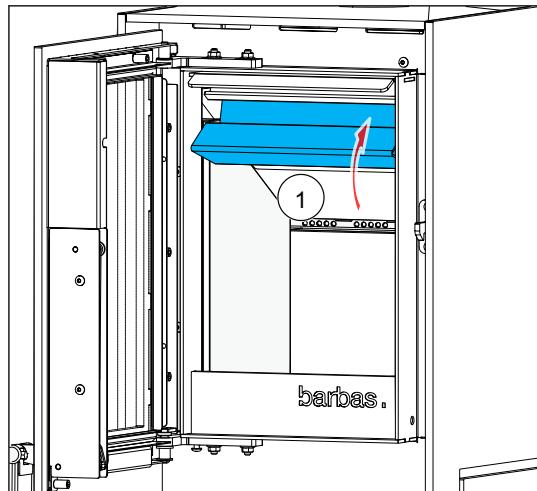


4. Assurez-vous que le déflecteur inférieur est à l'horizontale et contre la paroi arrière.

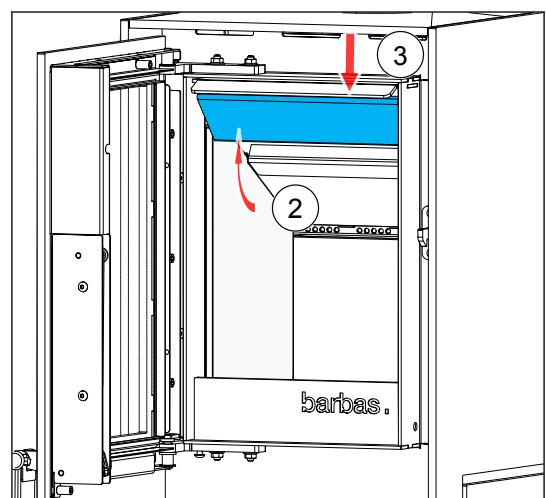
8.7.2**Installation du déflecteur supérieur**

Effectuez cette procédure uniquement après avoir terminé la procédure en section [8.7.1](#).

1. Levez le déflecteur supérieur et placez le côté arrière au-dessus du déflecteur inférieur (1).



2. Levez l'avant du déflecteur supérieur (2) et placez le bord sur la bande métallique sous l'entrée de lavage d'air (3).



9 Données techniques

9.1 Données techniques

Nom	Barbas	
Modèle	BOX 35 35 90	
Numéro d'inscription EPREL	2393790	
Testé selon	EN16510-2-1	
Indice d'efficacité énergétique	102	
Classe d'efficience énergétique	A	
Combustible	Bûches de bois, briquettes de bois	
Fonction de chauffage indirect	Non	
Pièce hermétique	Oui	
Débit de fuite à 10 Pa	< 3 m3/h (à 273 K, 1013 hPa)	
Efficience saisonnière	66,9 %	
	À puissance thermique nominale	À puissance thermique partielle
Charge de combustible	0,8 kg	0,6 kg
Puissance thermique (nette)	3,8 kW	2,8 kW
Rendement utile	76,9 %	77,6 %
Émissions (à 13 % O₂, 273 K, 1013 hPa)		
• monoxyde de carbone (CO)	1040 mg/Nm ³	1949 mg/Nm ³
• particules (PM)	33 mg/Nm ³	30 mg/Nm ³
• composés organiques gazeux (COG)	59 mg/Nm ³	132 mg/Nm ³
• oxydes d'azote (NO _x)	102 mg/Nm ³	117 mg/Nm ³
Débit massique de gaz de conduit	4,3 g/s	3,7 g/s
Température de sortie de gaz de conduit	312 °C	259 °C
Température de gaz de conduit	260 °C	216 °C
Tirage de conduit de cheminée minimum	12 Pa	8 Pa
Classe de température minimum du conduit de cheminée	T 400	
Connexion de gaz de conduit	Diamètre extérieur 98 mm, adapté à un tuyau d'un diamètre intérieur de 100 mm	
Connexion d'air de combustion externe	80 mm	
Poids	133 kg	139 kg
Distance minimum avec les matériaux inflammables	Voir le chapitre 5.1	
Matériaux employés		

• Panneaux arrière et latéraux de chambre de combustion	Céramique thermorésistante 1600 kg/m ³ / Vermiculite 750 kg/m ³ *)
• Grille et sol de combustion	Acier
• Déflecteur inférieur	Céramique thermorésistante 1600 kg/m ³ / Vermiculite 750 kg/m ³ *)
• Déflecteur supérieur	Vermiculite 750 kg/m ³
• Vitre avant	Vitrocéramique thermorésistante
Les précautions spécifiques à mettre en œuvre pour l'assemblage, l'installation ou la maintenance du dispositif de chauffage décentralisé sont listées dans les documents joints :	<ul style="list-style-type: none">• Manuel d'installation et de maintenance• Manuel utilisateur
Capacité maximum de support de conduit de cheminée	120 kg **)

*) Type de matériau dépendant du choix effectué au moment de l'achat.

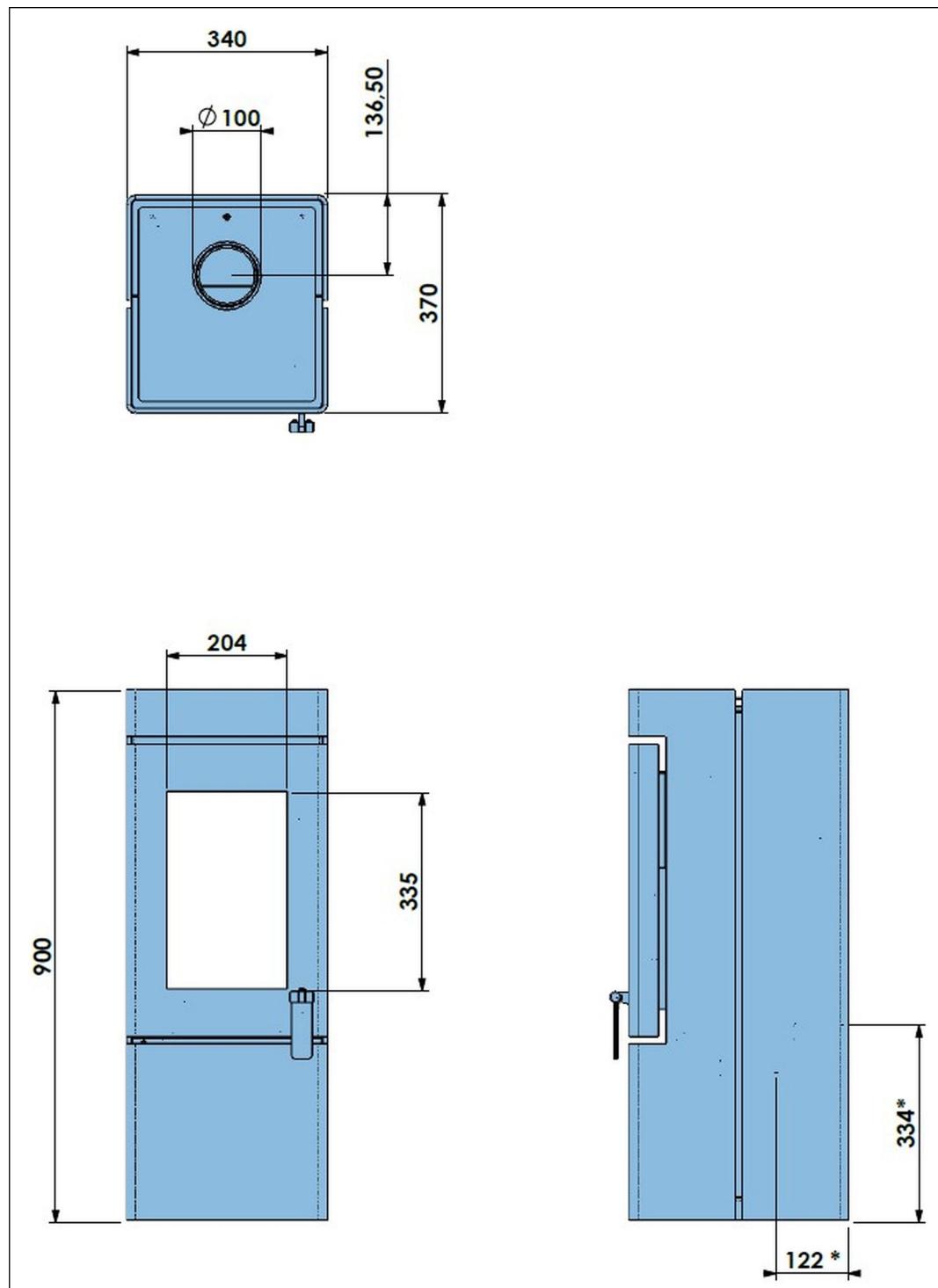
**) si le poids du conduit de cheminée, en tout ou partie, soutenu par l'appareil dépasse l'indication, le conduit de cheminée doit être soutenu par un support mural.

9.2**Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185**

Référence(s) du modèle	BOX 35 35 90																	
Modèles équivalents	N.A.																	
Fonction de chauffage indirect	Non																	
Puissance thermique directe:	3.8 kW																	
Puissance thermique indirecte	- kW																	
Combustible		Combustible de référence (un seul)	Autre(s) combustible(s) admissible(s):	Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*) [mg/Nm ³ (13 % O ₂)]			Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (**) [mg/Nm ³ (13 % O ₂)]											
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	oui	non	33	59	1040	102	30	132	1949									
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	non	non																
Autre biomasse ligneuse	non	non																
Biomasse non ligneuse	non	non																
Anthracite et charbon maigre	non	non																
Coke de houille	non	non																
Semi-coke	non	non																
Charbon bitumeux	non	non																
Briquettes de lignite	non	non																
Briquettes de tourbe	non	non																
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	non	non																
Autre combustible fossile	non	non																
Briquette constituée d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	non	non																
Autre mélange de biomasse et de combustible solide	non	non																
Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement																		
Efficacité énergétique saisonnière η _s [%]	67																	
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	102																	
Caractéristique	Symbol	Valeur	Unité	Caractéristique			Symbol	Valeur	Unité									
Puissance thermique																		
Puissance thermique nominale	P _{nom}	3.8	kW	Rendement utile (PCI brut)														
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	2.8	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale			η _{th,nom}	76.9	%									
				Rendement utile à la puissance minimale (indicatif)			η _{th,min}	77.6	%									
Consommation d'électricité auxiliaire																		
Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)																		
A la puissance thermique nominale	e _l _{max}	N.A.	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce				oui										
A la puissance thermique minimale	e _l _{min}	N.A.	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce				non										
En mode veille	e _l _{SB}	N.A.	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique				non										
Puissance requise par la veilleuse permanente																		
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P _{pilot}	N.A.	kW	contrôle électronique de la température de la pièce				non										
				contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur journalier				non										
				contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire				non										
Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)																		
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence				non										
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte				non										
				contrôle à distance				non										
Coordonnées de contact	Barbas Bellfires BV Hallenstraat 17 5531 AB BLADEL Pays-Bas				www.barbas.com													
(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO _x = oxydes d'azote																		
(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliquée.																		
Signé pour le fabricant et son nom par: Danny Baijens, directeur Bladel; 19 juin 2025																		

10 Dimensions

10.1 Dimensions BOX 35 35 90



*) Ouvertures d'entrée d'air de combustion (\varnothing 80) à l'arrière et au fond de l'appareil.

11

Conditions de la garantie

Pour une demande sous garantie, il est important d'enregistrer l'appareil Barbas après son achat via le site www.barbasbellfires.com.

Conditions de la garantie Barbas Bellfires

Barbas Bellfires B.V. garantit la qualité des appareils Barbas fournis et celle des matériaux employés. Tous les appareils Barbas ont été développés et fabriqués selon les normes les plus exigeantes de qualité. Si, en dépit de tout, l'appareil Barbas que vous avez acheté présente un quelconque défaut, Barbas Bellfires B.V. vous offre la garantie de fabricant suivante.

Article 1 : Garantie

1. Si Barbas Bellfires B.V. détermine que l'appareil Barbas que vous avez acheté est défectueux en résultante d'un défaut de fabrication ou matériel, Barbas Bellfires B.V. garantit la réparation ou le remplacement de l'appareil à titre gratuit, sans aucun frais de pièces de rechange ou de main-d'œuvre.
2. La réparation ou le remplacement de l'appareil Barbas est entrepris par Barbas Bellfires B.V. ou le revendeur Barbas, à la discrétion de Barbas Bellfires B.V.
3. Cette garantie s'ajoute à la garantie nationale légale existante des revendeurs Barbas dealers et de Barbas Bellfires B.V. dans le pays d'achat et n'est pas destinée à limiter vos droits et préférences sur le fondement des dispositions juridiques en vigueur.

Article 2 : Conditions de la garantie

1. Si vous souhaitez émettre une réclamation au titre de la garantie, veuillez contacter votre revendeur Barbas.
2. Les réclamations doivent être signalées aussi vite que possible après leur manifestation.
3. Les réclamations sont acceptées uniquement si elles sont communiquées au revendeur Barbas conjointement avec le numéro de série de l'appareil Barbas mentionné dans les documents joints.
4. En outre, l'original du reçu (facture, reçu ou reçu d'espèces) indiquant la date d'achat doit aussi être soumis.
5. Les réparations et remplacements durant la période de garantie ne donnent aucunement droit à une extension de la période de garantie. Après une réparation ou un remplacement de pièces sous garantie, la période de garantie est censée avoir démarré à la date d'achat de l'appareil Barbas.
6. Si une pièce spécifique est éligible au titre de la garantie mais la pièce d'origine n'est plus disponible, Barbas Bellfires B.V. fait en sorte qu'une pièce alternative offrant pour le moins la même qualité soit fournie.

Article 3 : Exclusions de la garantie

1. La garantie relative à l'appareil Barbas perd ses effets dans les cas suivants :
 - a. l'installation ne respecte pas les instructions d'installation ou la réglementation nationale /locale ;
 - b. l'installation, la connexion ou la réparation n'a pas été confiée à un revendeur Barbas ;
 - c. l'utilisation ou la maintenance n'a pas respecté les instructions d'usage ;

- d. modification, négligence ou traitement brutal ;
- e. dommages résultant de causes externes (hors de l'appareil lui-même), ainsi la foudre, un dégât des eaux ou un incendie ;
- 2. En outre, la garantie est annulée si l'original du reçu d'achat présente une modification, une suppression ou une élimination, voire est illisible.

Article 4 : Région de garantie

- 1. La garantie est uniquement valide dans les pays de commercialisation des appareils Barbas via un réseau de revendeurs officiels.

Article 5 : Période de garantie

- 1. Cette garantie est accordée uniquement durant sa période de garantie.
- 2. Le corps de l'appareil Barbas est garanti pour une période de 10 ans contre tous les défauts inhérents à la fabrication et aux matériaux, à partir de la date d'achat.
- 3. Pour les autres pièces de l'appareil Barbas, une garantie similaire s'applique pendant deux ans à compter de la date d'achat.
- 4. Pour les pièces utilisateur - vitre, bourrelet d'étanchéité de vitre et intérieur de la chambre de combustion - une garantie similaire s'applique jusqu'à la première combustion.

Article 6 : Responsabilité

- 1. Une réclamation acceptée par Barbas Bellfires B.V. au titre de cette garantie n'implique pas automatiquement l'acceptation par Barbas Bellfires B.V. de la responsabilité envers des dommages possibles. La responsabilité de Barbas Bellfires B.V. ne s'étend jamais au-delà des éléments énoncés dans ces conditions de la garantie. Toute responsabilité de Barbas Bellfires B.V. pour les dommages conséquents est expressément exclue.
- 2. L'énoncé de cette disposition n'est pas valide si et dans la mesure où une disposition obligatoire l'exige.
- 3. Tous les accords conclus par Barbas Bellfires B.V. sont, sauf mention contraire spécifique, effectués par écrit et dans la mesure où ils sont permis par la législation applicable, soumis aux conditions générales de vente et de livraison FME-CWM pour le secteur technologique.

Barbas Bellfires B.V.

Hallenstraat 175531 AB Bladel

Pays-Bas

Tél. : +31-497339200

E-mail : info@Barbas.com

Conservez soigneusement les documents joints : ils indiquent le numéro de série de l'appareil. Il vous sera nécessaire pour émettre une réclamation au titre de la garantie.

barbas .

Votre revendeur Barbas

21.08.2025 -357519 - 521-001